

Formation Initiale B1V-B2V-BR-BC et BP-BR Champ d'application Photovoltaïque et B0-H0

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

PATOUILLAT ROGER / HABEL FORMATION
Roger PATOUILLAT
06.28.26.16.90
contact@habelformation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Savoir parler, lire et écrire le français Avoir le sens des responsabilités Être âgé(e) de 18 ans ou plus

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette formation est obligatoire pour toute personne devant réaliser des installations électriques de petite ou de grande envergure (neuf ou rénovation) ou devant faire de la maintenance/dépannage avec recherche de panne. Elle concerne également toute personne devant faire des mesures ou des essais ou devant réaliser des vérifications à caractère réglementaire. Enfin elle concerne également toute personne devant faire des travaux ou de la maintenance sur les ouvrages et les installations électriques photovoltaïques. A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation - Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique - Avoir un comportement adapté à la situation (risques) - Rendre compte de l'opération réalisée auprès de l'employeur ou du chargé d'exploitation électrique - Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective - Identifier et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle - Baliser et surveiller la zone des opérations - Préparer et diriger les travaux - Rédiger/compléter les documents propres aux opérations - Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention) - Réaliser une consignation en une étape - Réaliser une intervention basse tension générale avec nécessité de consignation et connexion/déconnexion

Contenu et modalités d'organisation

Tronc commun 2 • Les effets du courant sur le corps humain : Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure. • Les domaines de tension et matériels : Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations. • Les zones d'environnement : Citer les zones d'environnement et donner leurs limites. • L'habilitation électrique : Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation. • Le risque électrique et la prévention : Évaluer les risques électriques et mettre en œuvre les principes généraux de prévention. • Surveillance électrique des opérations : Assurer la surveillance électrique des opérations. • Mise en sécurité d'un circuit : Décrire la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, consignation, mise hors de portée) et la vérification d'absence de tension. • Les EPC et EPI : Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective et individuelle • Le matériel et l'outillage : Mettre en œuvre le matériel et l'outillage appropriés, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...). • Les urgences : Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique. Module B1V - B2V – (B2V Essai si besoin) • Les travaux : Caractériser les travaux et connaître leurs limites : hors tension, avec ou sans voisinage, en présence de tension, sous tension. • Les acteurs des travaux : Connaître le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique, respecter leurs instructions et échanger les informations. • Le B1V et B2V : Connaître les limites associées aux symboles d'habilitation. • La prévention lors des travaux : Appliquer les mesures de prévention lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter. • Les matériels électriques : Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction. • Les documents : Utiliser les documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail,

...
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique B2V chargé de travaux électriques au voisinage, basse tension - *Sans niveau spécifique*
Habilitation électrique BC chargé de consignation, basse tension - *Sans niveau spécifique*
Habilitation électrique BR photovoltaïque chargé d'intervention générale, basse tension - *Sans niveau spécifique*
Habilitation électrique BR chargé d'intervention générale, basse tension - *Sans niveau spécifique*
Habilitation électrique BP chargé d'opérations sur installations photovoltaïques, basse tension - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours
Recyclage tous les 3 ans

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00508334	du 01/09/2024 au 31/12/2028	Mérignac (33)	PATOUILLAT ROGER / HABEL FORMATION		Non éligible	